

ELECTIONS COMMUNALES A Neuchâtel, la majorité des candidats issus de l'immigration récente n'ont pas été élus au Conseil général. La tendance se retrouve aussi dans les Montagnes.

Des noms étrangers biffés des listes

VIRGINIE GIROUD

«Mon prénom musulman a joué un rôle dans ma non-élection. Ce qui m'attriste le plus, c'est de constater que j'ai été biffé 201 fois sur les bulletins socialistes. J'en conclus que des gens de gauche ne voulaient pas élire d'étrangers.» Mouhamed Basse, professeur de physique d'origine sénégalaise et candidat socialiste malheureux au Conseil général de Neuchâtel, pense que ce phénomène «va susciter la réflexion».

Paradoxe neuchâtelois? Le canton est traditionnellement cité en exemple pour son ouverture aux populations étrangères. Pourtant lors des élections communales de dimanche, une tendance claire s'est dessinée dans plusieurs localités: la majorité des candidats issus de l'immigration n'ont pas été élus et se sont retrouvés en queue de liste des conseils généraux.

C'est flagrant pour les étrangers socialistes qui se présentaient en ville de Neuchâtel, ainsi qu'à La Tène. Mais la tendance se confirme également à La Chaux-de-Fonds: la plupart des candidats immigrés figurant sur la liste popiste et verte ont terminé parmi les viennent-en-suite.

«Une question de temps»

Ces noms ont, en moyenne, été davantage biffés que les patronymes régionaux. De plus, les candidats immigrés ont généralement récolté moins de voix des électeurs d'autres partis, principalement de droite.

«Oui, c'est une déception de voir que les candidats sortants non réélus au Conseil général sont tous issus de l'immigration», regrette Matthieu Béguelin, président du PS de Neuchâtel. «Ils cèdent leur place à des gens aux patronymes plus neuchâtelois.»



Le parti socialiste de Neuchâtel présentait une liste multiculturelle lors des élections communales. DAVID MARCHON

«J'ai été biffé 201 fois sur les bulletins socialistes. J'en conclus que des gens de gauche ne veulent pas élire d'étrangers»

MOUHAMED BASSE CANDIDAT MALHEUREUX À NEUCHÂTEL

La peur de l'étranger a-t-elle gagné les électeurs du canton? «Visiblement, c'est l'immigration récente qui dérange», analyse Matthieu Béguelin. «Les Italiens, Espagnols ou Portugais ne sont plus considérés comme des étrangers par les Neuchâtelois. Les électeurs n'ont aucun pro-

blème à ce qu'ils les représentent. C'est donc une question de temps pour que ces nouveaux immigrés, venus notamment du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou des Balkans, soient totalement intégrés.»

Le président du PS de Neuchâtel rappelle que le canton a

refusé l'initiative contre les minarets, celle pour le renvoi des criminels étrangers, et qu'il a accordé l'éligibilité des étrangers au niveau communal en 2007. «Notre canton est fondamentalement ouvert aux étrangers. Mais ce n'est pas pour autant que la population se sent prête à être représentée par des immigrés.»

«Je ne suis pas fâché»

Kodjo Agbotro était l'un des immigrés qui se représentait au Conseil général de Neuchâtel. Cet assistant social togolais a été évincé du législatif: «C'était une surprise. Je n'ai pas bénéficié de la traditionnelle prime au sortant. Mais je ne suis pas fâché. Je constate que les politiciens veu-

lent que les choses aillent vite, comme pour l'éligibilité des étrangers. Mais la population n'est pas forcément prête. C'est déjà un grand pas de pouvoir inscrire des immigrés sur les listes électorales. Les choses progressent petit à petit. Un jour, la mayonnaise va prendre.»

Des étrangers d'origine font toutefois exception, en décrochant des résultats canons à ces élections communales. C'est notamment le cas du Boudry-san Raoul Lembwadio ou de la Chaux-de-fonnière Josianne Jemmely.

«Ils sont actifs depuis longtemps», analyse Matthieu Béguelin, «et ils ont dû faire doublement leurs preuves avant d'arriver à ce résultat.»

CESCOLE

Le prof condamné avec sursis par le Ministère public

L'enseignant de Cescole renvoyé en février pour avoir visionné treize vidéos pédopornographiques sur son ordinateur privé à domicile, en septembre 2011, a été condamné avec sursis par le Ministère public neuchâtelois. Ce dernier a rendu une ordonnance pénale le 9 janvier.

L'homme a écopé de 60 jours-amende à 130 francs, soit un total de 7800 francs, avec sursis pendant trois ans. Il devra s'acquitter des frais de la cause qui s'élèvent à 800 francs. Le procureur Renaud Weber, en charge du dossier, a également ordonné la confiscation et la destruction de deux disques durs.

Pour Michel Bise, avocat de l'enseignant neuchâtelois, celui-ci a été condamné car il a mis à disposition les vidéos sur le site de partage de fichiers eMule en les consultant, sans le savoir: «S'il avait simplement visionné ces vidéos, il n'aurait pas été condamné, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral.»

Le mandataire a fait recours pour son client contre la décision de renvoi du comité scolaire de l'école secondaire de Colombier. Michel Bise juge la sanction disproportionnée par rapport à la faute commise: «Il a visionné ces images sur une très courte période. Il a mis fin lui-même à cette activité. Il était au fond du trou et a été hospitalisé pour un burn-out. Ça n'a jamais débordé du cadre privé. Il n'y a jamais rien eu de répréhensible dans le cadre de son enseignement. Il a toujours été irréprochable.»

Le Service neuchâtelois de l'enseignement obligatoire devra trancher. Pour rappel, le Conseil d'Etat devra, lui, statuer sur une éventuelle destitution, temporaire ou définitive, de l'enseignant de Cescole (nos éditions des 4 et 5 mai).

● BWE

EN IMAGE



DAVID MARCHON

NEUCHÂTEL

Bal du CPLN. A l'initiative de l'assemblée des élèves de l'Ecole technique (de gauche à droite: Damien Domon, Chloé Voumard, Gael Phillot et Lionel Rieder) du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), la plus grande école du canton aura son bal. Le 15 juin, la première édition aura lieu, dès 22h, à la Case à chocs. Alan D, Dj Cort-S, Fernando Soares et Opérette seront de la partie. La soirée est ouverte à tous dès 16 ans. Be My Angel permettra à chacun de rentrer en toute sécurité. <http://bal.cpln.ch>. ● RÉD

COLOMBIER Cescole a organisé hier la traditionnelle Journée du cinéma.

Près de 200 ados s'essaient à la réalisation

La quatrième édition de la Journée du cinéma s'est déroulée hier au Centre scolaire de Colombier et environs (Cescole). Dix classes de dixième année ont pris part à cet événement. Comme les années précédentes, la manifestation a été organisée en collaboration avec le festival du film de Castellarina, à Bellinzzone. Le Tessinois Filippo Demarchi, responsable du jury des 16-20 ans, avait fait le déplacement: «Je trouve que ces activités sont originales et innovantes. Elles renforcent l'imaginaire des ados.»

Vérité des images

Les ados ont dû distinguer comment une même image peut être détournée à l'aide du commentaire ou de la musique qui l'accompagne. «Les images cinématographiques disent-elles la vérité? Pas toujours, ou alors elles disent leur vérité. Une image, telle qu'elle est filmée, peut empêcher de voir ce



Tous les élèves de 10e année de Cescole ont participé. DAVID MARCHON

qu'il y a à gauche ou à droite. Le commentaire peut aussi influencer», explique François Schäffer, professeur de français et co-organisateur de l'événement. Selon lui, plusieurs facteurs interviennent dans la manipulation des images. Les exercices réalisés par les cinéphiles en herbe ont révélé

certaines subtilités, par exemple l'impact de la voix off.

Le premier exercice consistait à réaliser un petit film d'environ 60 secondes, s'inspirant de l'œuvre de Chris Marker, «Lettre de Sibérie» (1957). Les ados ont dû rédiger trois commentaires – neutre, positif et négatif – sur

une séquence filmée du Littoral neuchâtelois. Le deuxième exercice a mis en avant les talents de réalisateurs des élèves. A l'aide de leur téléphone portable, ils ont réalisé un «Pocket film publicitaire» d'une minute.

Des jeunes loin d'être naïfs

Pauline, 13 ans, a préféré réaliser la pub: «On a eu plus de liberté avec le «Pocket film». Les commentaires étaient difficiles à écrire, et ce n'était pas évident de garder un ton neutre.» Pour les ados, il a été plus facile de mettre en relief le côté positif et négatif des films. Notamment, en mettant l'accent sur la musique ou le ton de voix des commentaires.

François Schäffer s'est réjoui du travail effectué par les élèves: «Contrairement aux idées reçues, ils sont loin d'être naïfs. Ces films montrent qu'ils savent faire la différence entre la manipulation et la réalité.» ● ANTONELLA FRACASSO